

NOM : Prénom :

Nom de la société / micro entreprise / association :

Adresse :

Code Postal / Ville : N° SIRET :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :@.....

Site internet :

Détails des produits présentés,

.....

.....

Métrage souhaité :

Raccordement électrique souhaité : oui non Puissance :

Date(s) souhaitée(s) :

- 17/05/2025 Marché Nocturne agrémenté d'une Guinguette
- 21/06/2025 Marché Nocturne jumelé à la Fête de la Musique
- 26/07/2025 Marché Nocturne agrémenté d'une Guinguette

Documents à joindre impérativement à la demande :

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Attestation d'assurance RCI ou professionnelle
- Attestation d'inscription au registre de la CCI ou Répertoire des Métiers ou MSA
- Photocopie CNI
- Chèque de caution à l'ordre du Trésor Public

Aucun matériel (abri, tables, chaises et rallonges électriques...) ne pourra vous être fourni.

Merci de nous faire parvenir votre dossier complet par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie d'Octeville-sur-mer
A l'attention de Mégane JEANNE
Place du Général de Gaulle
76930 OCTEVILLE SUR MER

Ou de déposer votre dossier complet à l'accueil de la mairie

Pour toute information megane.hauville@octevillesurmer.fr ou 02 79 92 02 50

REGLEMENT MARCHÉ NOCTURNE 2025

Article 1 **Ouverture au public**

Samedi de 18h00 à 22h30.

Article 2 **Accueil des exposants**

Le samedi entre 16h00 et 17h30.

Les exposants seront accueillis et dirigés vers leur emplacement par un membre organisateur (merci de ne pas vous placer seuls).

Article 3 **Véhicule**

Tout véhicule qui ne fera pas office de stand devra être déchargé rapidement afin de ne pas bloquer la circulation et sera ensuite garé sur le parking de la place FOCH.

Article 4 **Emplacement**

Merci de préciser vos besoins en électricité et de penser à vos rallonges électriques ainsi qu'un adaptateur de prise type « caravane/marché » si nécessaire.

Merci de préciser également les dimensions souhaitées pour votre emplacement (longueur + largeur).

Article 5 **Décoration du stand**

La décoration du stand et la présentation des produits sont laissées aux soins des exposants.

Pensez à apporter l'ensemble de votre matériel.

Nous vous rappelons que le rangement de votre stand pourra s'effectuer le samedi à partir de 22h30.

Article 6 **Tarifs**

0.80€ le mètre linéaire.

Pour ceux qui en auraient besoin, un supplément de 1.20€ vous sera demandé pour le raccordement électrique.

Le règlement sera à effectuer en espèces auprès du placier le jour de la manifestation.

Un chèque de caution vous sera demandé lors de votre inscription (qui sera à envoyer par voie postale ou à déposer en mairie accompagné du dossier complet).

Le montant de la caution restituable est fixé à 50€ (le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence de l'exposant).

Article 7 **Inscription**

Date limite des inscriptions :

- Le vendredi 18 avril 2025 pour le 17/05/2025 ;

- Le vendredi 23 mai 2025 pour le 21/06/2025 ;

- Le vendredi 27 juin 2025 pour le 26/07/2025.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Vous recevrez la confirmation de votre participation par e-mail.

Dans le cas où le marché serait complet, votre dossier vous sera retourné.

Votre participation implique l'acceptation de ce « règlement ».

Article 8 **L'organisateur**

L'organisateur assure toute la communication : presse, radio, affiches, site internet.

Il veille au bon déroulement de cette manifestation, néanmoins il ne peut engager sa responsabilité en cas de vol ou de dégradations du matériel et de la marchandise exposée (notamment en cas d'intempéries).

Il se réserve le droit d'annuler cette manifestation à tout moment si des événements, indépendants de sa volonté, interviennent et risquent de compromettre le bon déroulement de celle-ci.

Je soussigné(e) reconnaît avoir pris connaissance du règlement du marché et m'engage à le respecter.

Date et signature :